FOUQUEBRUNE.info

Juin

2020

N° 91

Sommaire

Le mot du maire	p1
Installation du conseil municipal	p2
Fonctionnement de l'école	p2
Adresses, numéros, plaques de rue	p2
Bilan financier 2020	p3
Taux d'imposition	p3
Subventions 2020	p3
Budget participatif charentais	p3
Rappel de quelques règles	p4
Salle socio-culturelle	p4
Informations pratiques	p4

Bulletin d'information locale

Edité sous la responsabilité du Conseil municipal de Fouquebrune

Plus d'informations sur www.fouquebrune.fr

Orchidées de nos jardins : Ophrys abeille – Orchis pyramidal

Le mot du maire

Au mois de janvier, je vous disais : Cette année apportera son lot de nouveautés connues ou inconnues...

Nous étions alors bien loin d'imaginer ce que nous venons de vivre avec la crise du Covid 19.

Cependant, le 15 mars vous avez été très nombreux à venir glisser votre bulletin dans l'urne. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous faites.
Malgré toutes les précautions prises ce jour-là, cela nous a causé bien du souci dans les jours qui ont suivi. La Charente a été relativement épargnée.

Comme partout en France, nous nous sommes adaptés à toutes les phases : confinement, déconfinement, remise en place très progressive et très mesurée des services. Chaque décision est guidée par le respect de la loi pour vous protéger.

Maintenant, notre espoir est de voir la maladie s'éloigner ou de pouvoir la maîtriser rapidement.
Nous avons confiance et nous vous souhaitons un bel été, différent peut-être, mais réconfortant et ressourçant.

Bien à vous.

La Maire, Chantale GOREAU

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

Se laver les mains très régulièrement

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser des mouchoirs à usage unique

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Ce bulletin est ouvert aux articles et annonces des associations, ils doivent être adressés à la mairie

Installation du Conseil Municipal

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars 2020 et a permis l'élection d'un nouveau conseil municipal. Mais le confinement a retardé l'installation de notre conseil, qui a finalement pu se tenir le mardi 26 mai dernier.

Voici la nouvelle composition de l'équipe municipale :

Chantale GOREAU
Maire

Monique CHALONS
1ère adjointe

Baptiste LANTERNAT
2ème adjoint

Damien BUREAU
3ème adjoint

Les Conseillers Municipaux :

Isabelle AUVIN

Joël CORDIN

Catherine DEPIT

Edmond HERBRETEAU

Yoan MOREAU

Carole MOTARD

Laetitia PLUMAT

Martial POUZET

Ronny RIUS

M-Laure ROMAIN

J-Marc URBANIAK

Fonctionnement de l'école

La période du confinement a perturbé le fonctionnement de l'école.

Toutefois, grâce à la mobilisation de l'équipe enseignante, les élèves ont pu bénéficier d'un appui solide permettant aux parents de prendre un relai aussi efficace que possible.

Le déconfinement a permis le retour à l'école d'une partie des élèves du RPI Torsac-Fouquebrune, dans le cadre d'un protocole sanitaire dont la mise en œuvre mobilise les enseignants et les équipes de la communauté de communes.

Le fonctionnement retenu est une alternance deux jours d'école – deux jours à la maison, qui se poursuivra durant le mois de juin.

Les services périscolaires (garderies, cantine) sont opérationnels.

Adresses, numéros, plaques de rue …

L'opération d'adressage corrigée est dans sa toute dernière phase. Il nous reste quelques numéros en mairie.

Pour rappel, nous avons dû revoir notre adressage, pour des raisons de conformité avec les exigences du déploiement de la fibre et de la géo localisation.
Nous avons entendu les désagréments que cela vous a causés et nous avons répondu présents à chaque fois que l'on nous a demandé de l'aide.

Certains nous ont dit le regret de perdre le nom de leur village ! Nous l'avons gardé à chaque fois que c'était possible. Vous l'avez bien compris dans ce nouvel adressage, nous avons nommé les voies, les routes, les rues… mais les villages gardent leurs noms. Vous pouvez le conserver dans votre adresse postale si cela est important pour vous. Mais lorsque nous vous chercherons avec le GPS ou autre, c'est le nom de la rue ou de la route qui nous permettra de vous trouver et non, le nom des villages.

Seules les plaques de rues essentielles ont été posées pour ne pas multiplier les plaques et poteaux dans l'espace et pour maîtriser le budget. Nous n'avons rien jeté ; les plaques de numéros précédentes ont été recouvertes par des adhésifs adaptés.

Nous sommes maintenant géolocalisés, nous avons vérifié. Nous vous demandons avec insistance de bien coller votre numéro et d'écrire votre nom sur votre boîte aux lettres ainsi que ceux des personnes qui habitent votre maison. Pensez au facteur ! Votre boite aux lettres doit être accessible du domaine public. Elle ne doit pas se trouver en terrain privé surtout si à l'entrée vous apposez un bel écriteau avec chien méchant ou défense d'entrer !

Nous comptons sur vous pour faciliter l'intervention des secours, le travail des facteurs remplaçants, des livreurs mais aussi le nôtre pour distribuer le petit journal.

Et surtout utilisez votre nouvelle adresse.

Bilan financier 2020

Le budget prévisionnel 2020 et le compte administratif 2019 ont été votés lors du Conseil Municipal du 9 février 2020.

Budget général

Résultat de l'exercice

Fonctionnement	94 429,81 €
Investissement	50 924,44 €

Résultat reporté

Fonctionnement	101 668,67 €
Investissement	152 078,65 €

Affectation de résultat

Fonctionnement	56 668,67 €

Excédent global de clôture : 342 432,90 €

Budget assainissement

Excédent global de clôture : 2 410,27 €

Reste à réaliser (travaux commandés en 2019 et facturés sur l'exercice 2020) : 102 710 €

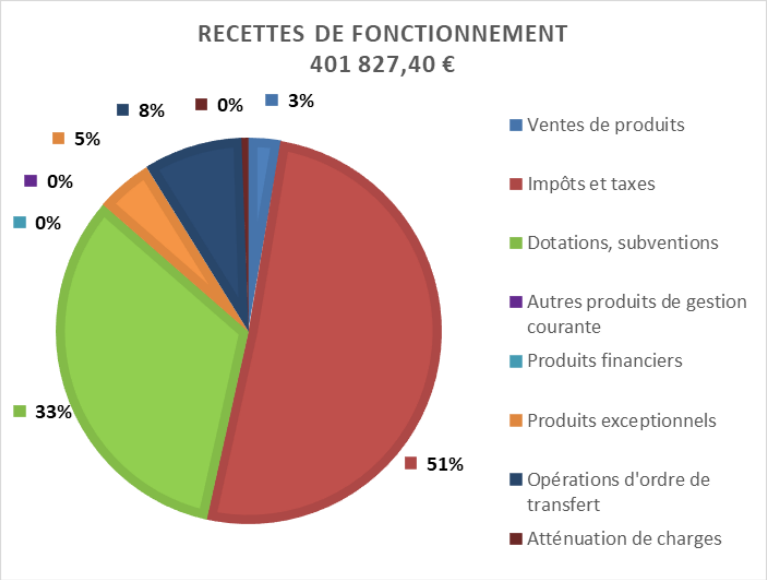

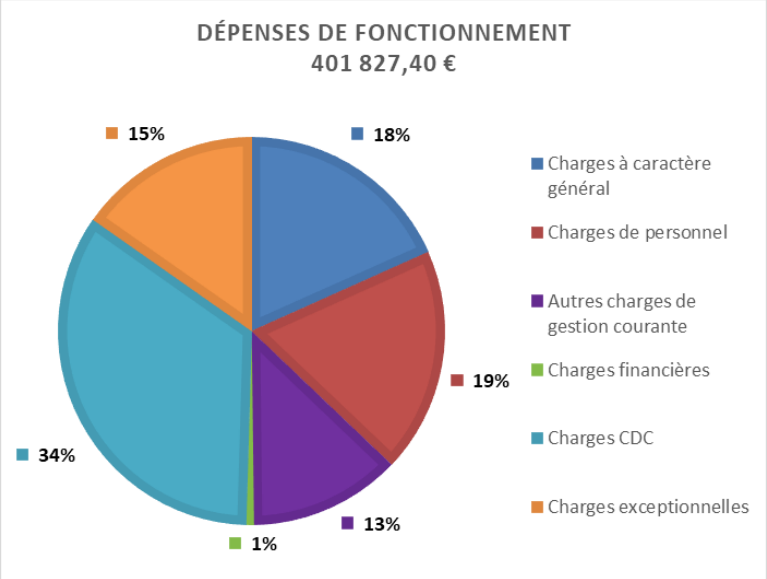

Taux d'imposition inchangés

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal a voté, le 26 mars dernier, le maintien des taux d'imposition en vigueur :

- Taxe foncière bâti : 24.02%
- Taxe foncière non bâti : 24.49%

La taxe d'habitation, en voie de suppression, n'a pas fait l'objet d'une réévaluation, conformément aux prescriptions de la trésorerie.

Subventions 2020

Bénéficiaires	Attribution 2020
France ADOT	50 €
Les restos du cœur	50 €
Association KOMBI BEOGO GUIE	100 €
Un hôpital pour les enfants	50 €
Amicale des donneurs de sang	300 €
Croix rouge	1 000 €
Association des Paralysés de France	30 €
ADMR des Trois Forêts	300 €
Banque alimentaire	110 €
Comité des fêtes	1 800 €
ASLPHL Créa Danse	50 €
Dans'art	230 €
Ste chasse Fouquebrune	200 €
Amicale du temps libre	100 €
Amicale des anciens combattants	80 €
Association sportive Villebois (Hand Ball)	175 €
ASVHB (football)	275 €
RPI Torsac-Fouquebrune	500 €
TOTAL	**5 400 €**

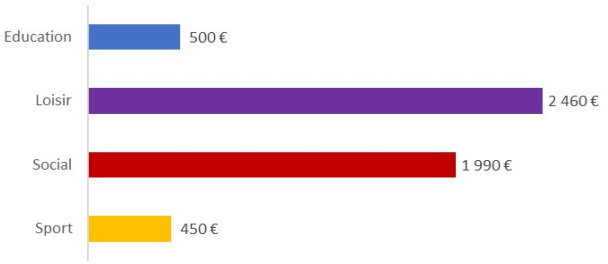

Budget participatif Charentais

La phase de dépôt des idées s'est achevée le 28 février. Parmi les 399 idées déposées, deux concernent notre commune. Il s'agit de la création d'un verger partagé et de la sauvegarde de l'étang du Groc. Si elles sont éligibles, elles seront soumises aux votes des Charentais au plus tôt en octobre prochain, le calendrier ayant été perturbé par la crise du covid-19.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :
https://budgetparticipatif16.lacharente.fr/

Rappel de quelques règles

Prévention des incendies

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air

Le **brûlage des déchets verts est formellement interdit sur l'ensemble du département depuis le 1er juin 2018.** Ils doivent être évacués vers les déchetteries environnantes.

Concernant les **résidus agricoles**, les brûlages de paille sont interdits (conditionnalités PAC), le brûlage des autres résidus agricoles est soumis à autorisation (déclaration à effectuer en mairie).

Le brûlage des déchets ménagers est strictement interdit.

L'utilisation des barbecues est règlementée, ceux-ci doivent notamment être placés à 5 mètres minimum de toute matière inflammable (herbes sèches, arbres, papiers…).

L'intégralité de l'arrêté préfectoral est disponible en mairie et sur le site de la préfecture.

Ordures ménagères

Ne sortir les conteneurs et sacs poubelles qu'en fin de journée (surtout en période de chaleur) afin d'éviter les odeurs incommodantes.

Vérifier que les sacs ne sont pas ouverts avant d'être placés sur le domaine public.

Les sacs jaunes doivent être sortis la veille du jour de ramassage.

Les dépôts sauvages de déchets de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, encombrants…) sont interdits sur l'ensemble du territoire.

Bruits de voisinage

Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des engins thermiques ou générant du bruit ne sont autorisés que sur les plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 – 12h et de 14h30-19h30
- Les samedis : de 9 – 12h et de 15h – 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h – 12h

Concernant l'utilisation des radios, télévisions, instruments de musique… , les propriétaires sont tenus de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus :

- De préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit,
- D'éviter la divagation de leurs animaux
- De ramasser leurs déjections sur la voie publique

Salle socio-culturelle

Les travaux de la salle socio-culturelle ont été suspendus durant la période de confinement mais ont pu reprendre dès le 11 mai dernier.
A chaque étape, nous sommes confrontés à de mauvaises surprises. La plus importante a été celle de la charpente dont une poutre maîtresse était fendue. Avant de poser le plafond, voici la toute nouvelle charpente rénovée et consolidée.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

CHANGEMENT DES HORAIRES EN JUIN ET JUILLET

Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 00

En dehors des horaires d'ouverture, laissez-nous un message. Le répondeur et la boite mail de la mairie seront consultés quotidiennement.
Tél : 05 45 24 58 89 - fouquebrune@orange.fr

Pharmacies de garde

A partir du samedi 20h au dimanche matin 09h.
A partir du dimanche 20h au lundi matin 09h.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 09 à 20h, la pharmacie de garde est celle du secteur, indiquée dans la presse.

Médecins de garde

POUR CONNAÎTRE LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END : Composer le 15

Numéros d'urgences

15 SAMU
17 Police ou Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro d'urgence européen
115 SAMU Social (hébergement d'urgence)
119 Enfance en danger